

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**UN CONSEIL
PHYTOPHARMEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !**
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IFO1762

Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

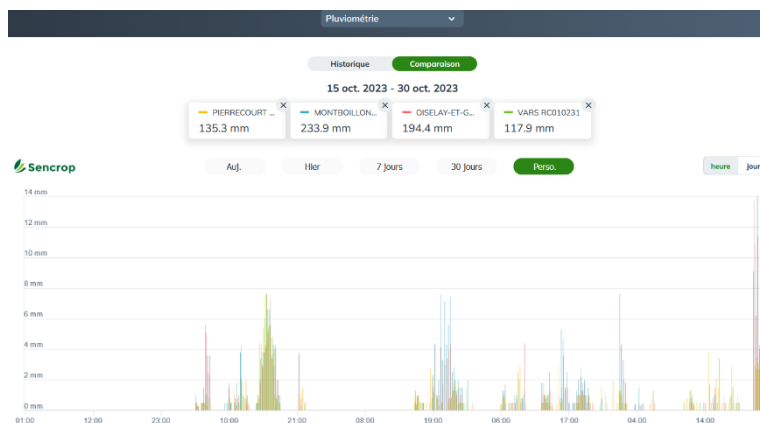
Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

Registre national des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) ([cliquez](#))



METEO

La pluviométrie du 15 au 30/10 sur la Haute-Saône est importante : de 117 à 234 mm !
De l'eau est encore annoncée tous les jours pour une durée indéterminée...



Site info-sécheresse ([cliquez](#))

[Sencrop à l'essai](#)

[Pluie et températures](#)

[Prévisions saisonnières](#)





Stades et état des cultures

Les colzas poussent toujours et reverdissent avec le retour de l'eau.

Gros colza !



DESHERBAGE

Conseil

Faut-il positionner le Kerb Flo maintenant pendant qu'il pleut significativement ?

- Les positionnements à cette date ayant reçu plus de 30 mm d'eau, peuvent être efficace comme nous l'avons constaté à l'automne 2020.
- Cependant cet automne très sec, les infestations en graminées restent plutôt modestes. Il ne semble donc pas nécessaire d'intervenir en urgence.
- L'efficacité des spécialités à base de cléthodime (Kletho, Select...) ont globalement été bonnes, il convient d'attendre les relevés de graminées pour appliquer la propyzamide.

Comment utiliser efficacement et à bon escient le Kerb Flo (propyzamide) ?

- Le système racinaire des graminées adventices doit être majoritairement dans les 4 premiers cm du sol
- L'infestation en graminées ne doit pas être trop importante, effet dilution de la matière active et efficacité
- Les efficacités sont améliorées si le sol est peu argileux et si le taux de matière organique est faible
- Le sol doit être froid, proche de 5°C, pour que les bactéries soient inactives et ne dégradent pas la propyzamide
- Ne pas sous dosé
- Pour l'instant, il ne semble pas y avoir de résistance à cette matière active. Des échantillons de ray-grass sont en cours d'analyse.
- L'ajout de cléthodime permet d'améliorer l'efficacité en cas de fortes infestations de graminées
- La couverture foliaire du colza (effet parapluie) n'a pas d'incidence si une pluie significative intervient après traitement
- Eviter les applications avant forte pluie si risque élevé de ruissellement (parcelles en pente), la matière active sera lessivée !

Histoire de ray-grass dans un colza

Photo 18/09 – le ray grass a envahi le colza



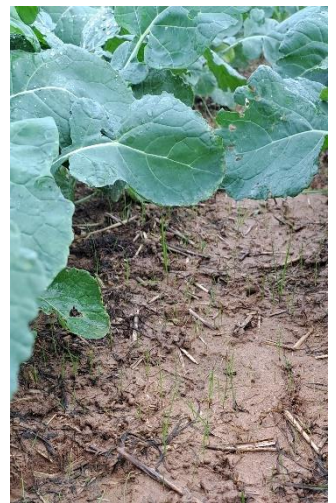
Photo 25/09 – le ray grass est bloqué par la cléthodime



Photo 2/10 – le ray grass a été détruit par la cléthodime



Photo 30/10 – les ray grass lèvent massivement depuis le retour des pluies. La propyzamide (Kerb) est à prévoir cet automne



Ce colza s'est sali dans les zones où il ne couvre pas le sol. Géranium, vulpins et repousses de blé : prévoir Mozzar + Kerb



Insectes – grosses altises

On trouve encore quelques rares adultes dans les cuvettes enterrées.
Dans les tests Berlèse réalisés actuellement, les infestations larvaires sont pour l'instant faibles.

Dans une parcelle, on peut cependant observer les galeries de larves de grosses altises.
Cette parcelle a été ressemée le 10/09 dans le sec et dévorée par les adultes de grosses altises (voir photos).

On peut d'ores et déjà identifier les parcelles où on pourra réaliser les premiers Berlese.
Il suffit d'observer les galeries de grosses altises présentes sur les pétioles.

Ce colza ressemé le 11/09 pousse enfin. Il a été dévoré par les grosses altises.



*On peut repérer les galeries de larves d'altise sur les pétioles des feuilles
Un Berlese est en cours pour évaluer l'infestation larvaire.*





En cassant le pétiole, on trouve les larves de différentes tailles



Vous pourrez débuter les Berlèse vers la mi-novembre pour avoir une idée des infestations larvaires dans vos parcelles

Le test Berlèse est indispensable :

- **il est obligatoire pour justifier de l'utilisation de l'insecticide Minecto Gold**
- **il sert à raisonner les interventions et ne pas utiliser sur toutes vos surfaces de colza un insecticide qui coûte 35 euros de l'hectare et dont les efficacités sont plutôt moyennes.**

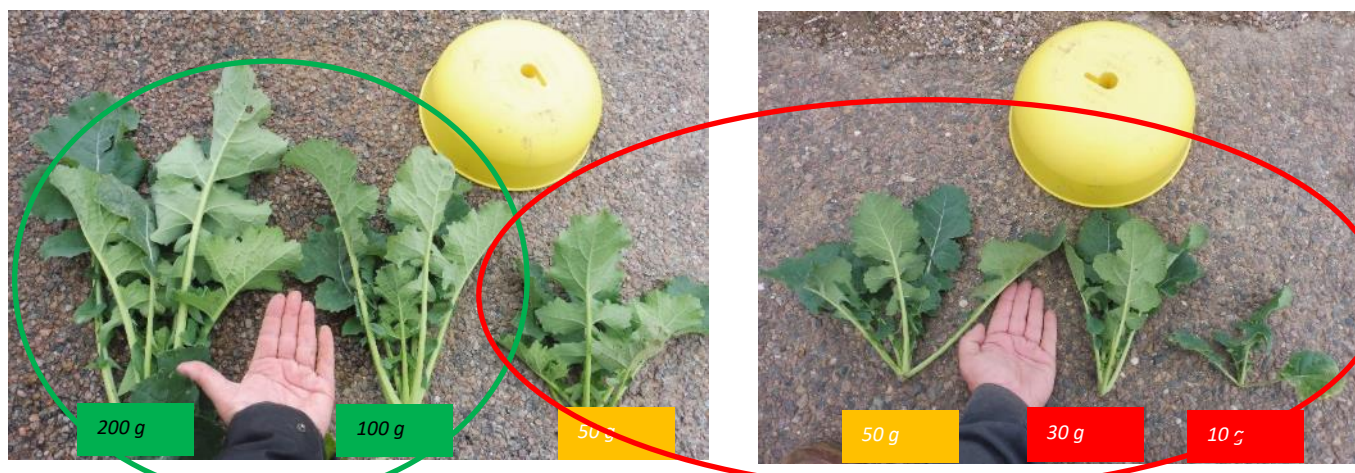
Comment procéder ?

- couper 10 pieds de colzas au ras du sol sans la racine, conserver tous les pétioles des feuilles
- enlever la partie verte des feuilles pour ne laisser que la base des pétioles.
- disposer les plantes sur une grille posée sur un récipient **sans liquide**
- laisser sécher à environ 18-20°C pendant 8-10 jours.
- Vider le contenu de la cuvette sur une feuille blanche
- Compter à la loupe les larves, elles sont minuscules lorsqu'elles sont sèches (0.5 à 2 mm)



INFOS [Minecto Gold](#) . Voir Agraosaone N°33

Poids des pieds de colza en gramme



Gros colzas dont les feuilles mesurent plus de 2 mains. Ils ne risquent rien vis-à-vis des larves de grosses altises

Petits colzas dont les feuilles mesurent moins de 2 mains. Un risque existe vis-à-vis des larves de grosses altises

Analyse du risque

- Comme les années précédentes, ce sont les « petits » colzas (< 75 g / plante), semés ou ressemés en septembre qui semblent être les plus infestés de larves. Et ceci est d'autant plus vrai si ces mêmes colzas étaient dévorés par les grosses altises adultes fin septembre, début octobre.

Réaliser un Berlèse ces jours prochains dans les parcelles avec des galeries de larves visibles. Vous aurez ainsi les premiers résultats vers la mi-novembre.

Si les infestations dépassent les 5 larves par plante, prévoir [Minecto](#) qui ne permettra de réduire les infestations que de 50%.

L'avenir de certains colzas et d'ores et déjà compromis et la question de continuer à investir (insecticides, herbicides) peut se poser...

- Sur gros colzas (> 75 g par plante), le risque est faible.

Les très gros colzas peuvent résister à des infestations larvaires de l'ordre de 5 à 6 larves par plante. Les larves devraient rester dans les pétioles et tomber au sol après défoliation hivernale.

Un test berlèse pourra être réalisé.

Les interventions insecticides contre les larves de grosses altises pourront commencer à partir de la mi-novembre quand les conditions météo le permettront. A suivre dans les prochains bulletins.

Conditions météo propices à la destruction des larves d'altises encore petites = températures minimales > à 7°C pendant plusieurs jours.

LAISSEZ DES TEMOINS NON TRAITES !

Insectes – charançons du bourgeon terminal

Aucune capture cette semaine. Le vol est pour l'instant inexistant...

Nous nous acheminons vers une impasse généralisée sur cet insecte.

Les colzas sont globalement gros, la nuisibilité de ce coléoptère sera nulle.



Stade et état des cultures

Les semis de fin septembre, début octobre tallent.

Les semis du 2 au 5 octobre ont 3 feuilles.

Les semis du 7 octobre ont 2 feuilles.

Les semis du 15 octobre sont levés.

Blé précédent colza



*Avec le retour de la pluie, on peut enfin planter la bêche et observer les sols.
Les vers de terre revivent ! Ils vont bientôt « labourer » les parcelles.*



Désherbage blé

Le scénario climatique de cet automne n'est pas celui escompté !

La sécheresse qui a sévit jusqu'au 15/10 n'a pas permis de faire lever les graminées adventices avant de semer. Il fallait cependant semer dans de bonnes conditions avant le retour de la pluie.

Et comme prévu, avec la pluviométrie importante, les graminées adventices lèvent dans les parcelles non dés herbées.

Le point positif est que les herbicides ont pu être positionnés en prélevée dans d'excellentes conditions, ces herbicides ont attendu la pluie et semblent efficaces.

Il fallait dés herber les céréales au semis même si le sol était très sec.

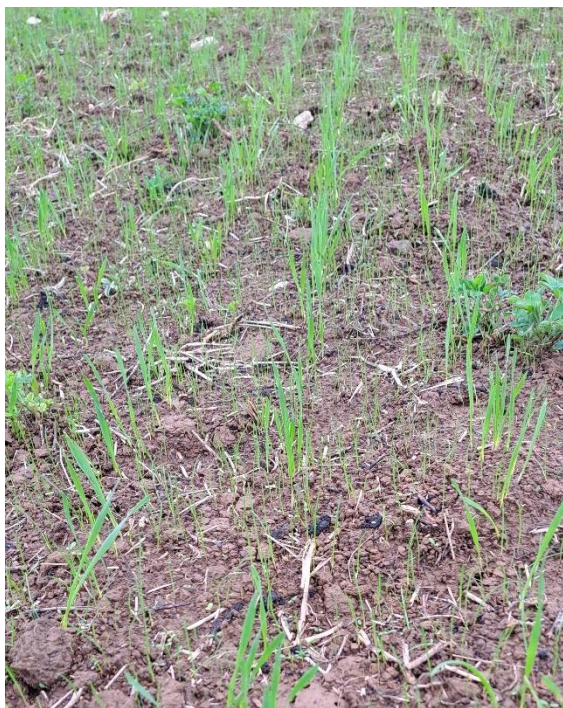
Beaucoup de céréales encore non dés herbées sont au bon stade pour positionner le programme composé d'herbicides racinaires. Cependant, avec la pluie incessante, la reprise des dés herbages est compromise dans beaucoup de parcelles.

Les graminées lèvent parfois en grandes quantités dans les parcelles répertoriées comme sales.

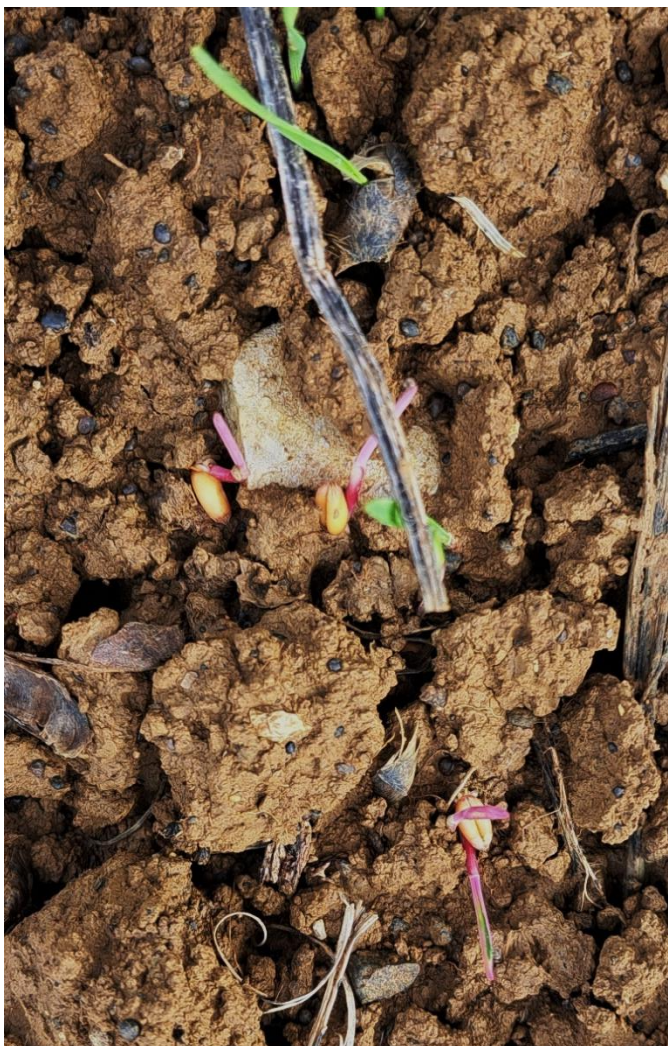
Si les conditions le permettent, intervenir le plus rapidement possible pendant que les graminées sont encore au stade 1 feuille !

Levée très importante de ray-grass. Mis à part le glyphosate, la chimie ne résoudra pas le problème. Un ensilage avec exportation des graines de ray-grass est à envisager avant d'implanter un maïs.

Levée importante de vulpins. Le blé et les graminées adventices sont au bon stade pour réaliser le dés herbage. Mais il pleut sans cesse et la parcelle est impraticable. Le blé sera envahi de vulpins à la récolte...



Phyto de Mateno sur grains mal recouverts



Grains mal recouverts, l'application d'herbicides racinaires est fortement déconseillée



Les ray grass sont maintenant violets, alors qu'ils étaient encore verts lundi dernier. Ils absorbent le Battle Delta (=Fosburi) à 0.6 l/ha



Les ray grass et vulpins lèvent dans le témoin non désherbé au semis de **cette orge**



Dans la partie désherbée (trialate, flufenacet, pendi, dff), rien ne lève



Dans cette même orge, la bande où voulions tester le décalage de semis n'est toujours pas semée, les ray-grass se développent. Avec cette pluie incessante, un changement de culture s'impose (OP automne ou printemps ?)



Réglementations herbicides : sols drainés et DVP (se référer au guide Cultures Automne)

NOUVELLE REGLEMENTATION des spécialités à base de PROSULFOCARBE

! A partir du 1^{er} novembre :

- Baisser de 40% les doses de produits à base de prosulfocarbe
Les spécialités à 800 G/L de prosulfocarbe type DEFI, MINARIX, SPOW, REFITY, MAJOR, AUROS , ROXY, TAKOBA, TOMETAN sont utilisables à **3 l/ha max**

Les spécialités type DEFI MAJOR, DAIKO, DATAMAR, SPOW MAJOR sont utilisables à **1.6 l/ha max**
- La znt riverain (DSR : distance sécurité riverain) passe à 20m avec les buses réduisant la dérive de 66 ou 75%
- La znt riverain (DSR) passe à 10m avec les buses réduisant la dérive de 90%

Liste des buses antidérive avec réduction de dérive de 66 – 75 et 90% ([cliquez](#))

! Conditions d'utilisation obligatoires ! :

- Appliquer spécialité à base de **prosulfocarbe** avec **des buses anti-dérive**
- Être à plus de 1 km d'une culture non-cible.

Vous pouvez visualiser sur ce site, <http://www.syngenta.fr/quali-cible>, si votre parcelle est proche d'une culture non cible.

Insectes - pucerons

- **Malgré les conditions d'observation médiocres de ce lundi et les pluies de la semaine, on trouve toujours des pucerons ailés et quelques aptères (pucerons sans aile) dans une grande majorité de parcelles en cours de levée.**
Les infestations avoisinent le seuil des 10% de pieds porteurs sur les parcelles de 2 feuilles à début tallage (seuil au-dessus duquel on peut considérer qu'il y a un risque pour la céréale si l'hiver est doux).
Sur les parcelles à une feuille qui ont levé cette semaine sont beaucoup moins infestées.

Cette semaine très pluvieuse ne sera pas favorable à l'installation des pucerons.

A suivre.

Surveillez les parcelles proches de maïs.

Puceron sans ailes



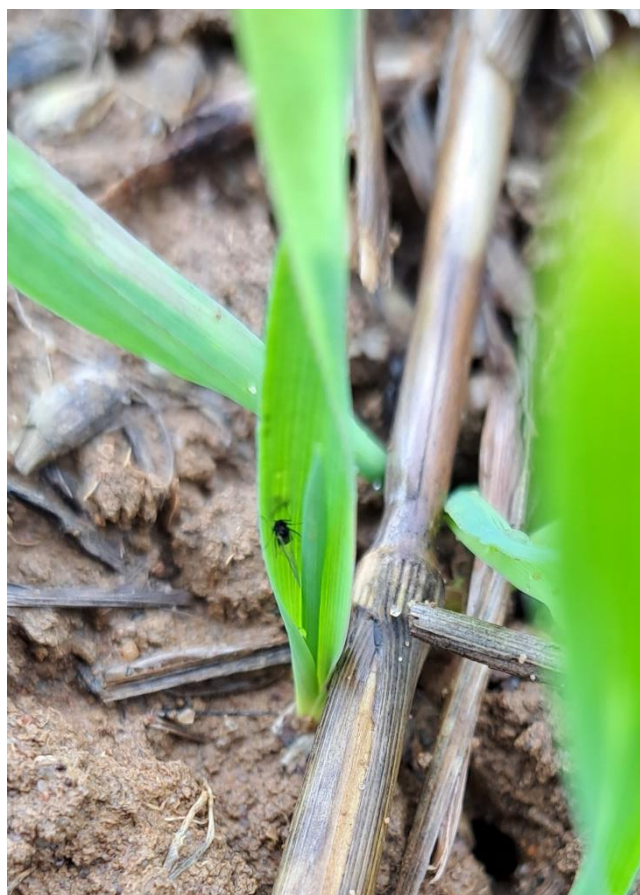
Puceron sans ailes en cours de clonage



Petite colonie de pucerons sans ailes



Puceron ailé, ils sont encore présents



Conseil

L'espèce la plus à risque est l'orge non tolérante JNO.

Les colonisations des cultures par les pucerons ailés vont se raréfier mais l'arrivée du froid ne semble pas d'actualité. Des petites quantités de pucerons sont installées dans les céréales. Ils peuvent encore se multiplier et coloniser les pieds contigus.

En conséquence :

- Sur les céréales (blé et orge) semées fin septembre début octobre, actuellement à un stade de 2 feuilles à début tallage, un nettoyage pourra être réalisé dès que les conditions météo le permettront.
➔ Risque insectes d'automne actuellement faible à moyen.
- Sur les céréales (blé et orge) actuellement au stade 1 feuille, le risque est pour l'instant faible.
➔ Risque insectes d'automne actuellement faible.
- Aucun insecticide à prévoir sur orges tolérantes JNO.

LAISSEZ DES TEMOINS NON TRAITES !

Limaces



Surveiller les semis avec le retour des pluies cette semaine.

Taupins

Les dégâts occasionnés par les larves sont visibles dans une parcelle. Aucune solution après le semis.





ORGE

Stade et état des cultures

Stades : voir paragraphe blé

Désherbage orge

Voir paragraphe blé

Sur **vulpins**,

Sur **Ray-Grass**,

Sur **Folle avoine, bromes, vulpies**,

Voir Agrosaône N° 29

Insectes - pucerons

Voir paragraphe blé

A surveiller uniquement sur les variétés non résistantes à la JNO.

Tout insecticide est inutile sur les variétés résistantes à la JNO :

CARROUSEL, CONSTEL, ETERNEL, KWS BORRELLY, KWS EXQUIS, KWS Delis, KWS FEERIS, KWS Joyau, KWS Ovnis, Kws Splendis, KWS Volcanis, LG CAIMAN, Lg zebra, L Zebulon, Lg Zelda, Lg Zenika, Lg Zodiac, Lg Zorica, Majuscule, Margaux, Orcade, Rafaela, Torrentie



POIS d'HIVER

Voir Agrosaône N° 30

Semer entre le 1^{er} et le 15 novembre.

Il est possible de semer les pois d'hiver au printemps.



FEVEROLE d'Hiver

Voir Agrosaône N° 30

Semer entre le 1^{er} et le 15 novembre



ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

Semis

Les semis d'automne pourraient être compromis...

Toutefois des semis en décembre sont possibles si les conditions météo le permettent.



LIN d'Hiver

Voir Agrosaône N° 32



Couverts

Beaucoup de broyages ont été réalisés pendant les conditions sèches.
Les prochaines destructions mécaniques pourront être réalisées avec un passage de rouleau pendant une période de gel.

Couvert de niger, vesce phacélie trefles, tout est fleuri !



Couvert de vesce trefle d'Alexandrie



Couvert broyé, les raygrass poussent. Une destruction chimique à l'automne est à prévoir.



Destruction des couverts et épandage des effluents

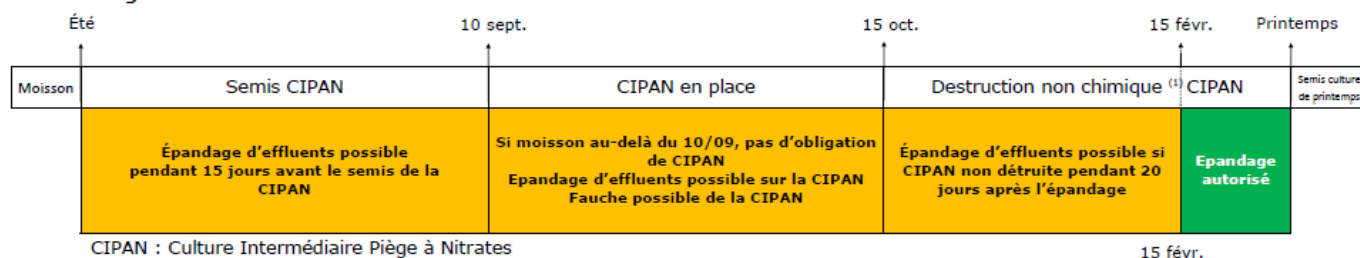
C'est à partir du 15 octobre que vous pouvez détruire les intercultures.

Tous les effluents peuvent être épandus tout l'hiver sur une CIPAN jusqu'à 20 jours avant sa destruction. Le total des apports avant et sur CIPAN est limité à 40kg d'azote efficace par hectare, sur dérobée à 70 kg.

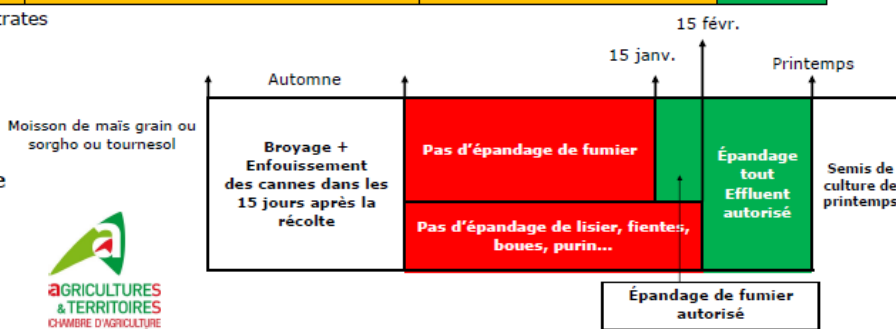
Les règles de l'interculture et épandages synthétisés :

Le planning de l'interculture en zone vulnérable de Haute-Saône (Valable depuis 2018)

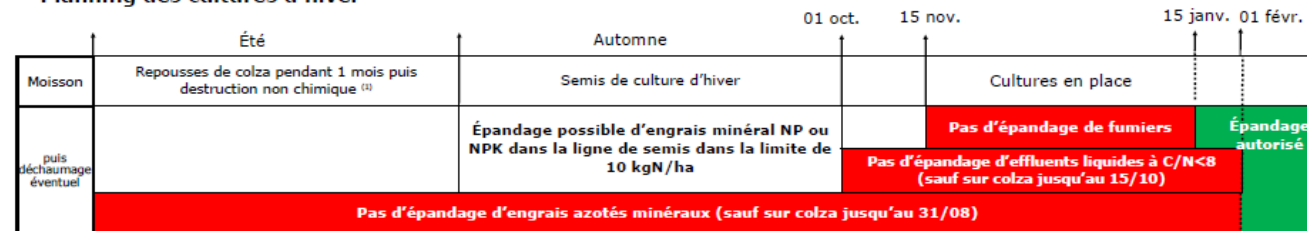
Planning des cultures intermédiaires



Planning des résidus de récolte tardive



Planning des cultures d'hiver



(1) sauf chez les TCS-istes ou pour lutter contre les vivaces (à déclarer)

Luzerne

Désherbage

Voir Agrosaône N° 30



PAC – Assolements 2024

Anticipez vos assolements 2024... avec ou sans jachère ? ([cliquez](#))

Voir Agrosaône N°29



Cultures de printemps – approche économique

Voir Agrosaône N° 31



- Le lundi 27 novembre 2023 – matin puis après midi
La CA70 vous invite à 2 rendez-vous techniques

LUNDI 27 NOVEMBRE
à 9H00 à Pesmes

PROAGRI
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

RENDEZ-VOUS TECHNIQUE

Et si on parlait colza ?

AU PROGRAMME :

- Zoom sur la qualité de l'eau
- Les insectes du colza
- Solutions de protection alternatives : colzas robustes et associés
- Point sur la grosse altise : stratégie Push & pull, méthode berlèse et solution chimique
- Stratégie de gestion du désherbage
- Gestion des risques de transfert et aménagements pour les limiter

Avec la participation technique de la Chambre d'agriculture et de CORTEVA

Rendez-vous à 9H00
À l'EARL des 3 M
Route de Broye les Pesmes
70140 PESMES

Coordonnées GPS :
47.293642, 5.558297

Un pot sera offert par la Chambre d'agriculture à l'issue des présentations

En partenariat avec :

LUNDI 27 NOVEMBRE
à 14H00 à Champlitte

PROAGRI
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

RENDEZ-VOUS TECHNIQUE

Et si on parlait colza ?

AU PROGRAMME :

- Zoom sur la qualité de l'eau
- Les insectes du colza
- Solutions de protection alternatives : colzas robustes et associés
- Point sur la grosse altise : stratégie Push & pull, méthode berlèse et solution chimique
- Stratégie de gestion du désherbage
- Gestion des risques de transfert et aménagements pour les limiter

Avec la participation technique de la Chambre d'agriculture et de CORTEVA

Rendez-vous à 14H00
À l'EARL des Brosses
(chez Cédric MARTIN)
Hameau les Louches
70600 CHAMPLITTE

Coordonnées GPS :
47.653359, 5.423210

Un pot sera offert par la Chambre d'agriculture à l'issue des présentations

En partenariat avec :

- Le jeudi 7 décembre 2023 – journée complète
La CA70 vous invite à sa réunion Grandes Cultures à Autoreille



- Le vendredi 8 décembre 2023 – demi-journée 10 h – 13 h
La CA70 vous invite à sa réunion Grandes Cultures à Noroy le Bourg



Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Contact : COURBET Emeric - 06 73 40 04 92

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

